

**8e Colloque annuel sur les politiques publiques
de la Fondation Trudeau, 2011
Halifax, Nouvelle Écosse, 17-19 novembre 2011**

« Devenir citoyens : Au-delà du consensus canadien sur l'immigration »

L'idée que *nous sommes tous des immigrants* est solidement ancrée dans la psyché canadienne. Même les « Premiers Peuples » — dont le rapport au territoire transcende pourtant la mémoire et qui sont donc proprement des peuples « autochtones » — y figurent volontiers comme des migrants, ayant présidé à l'établissement de la race humaine sur le continent américain. Nous aimons aussi nous convaincre que les premiers colons, qu'ils fussent français ou anglais, n'étaient au fond que des immigrants, ayant ouvert la voie à une succession ininterrompue de vagues de citoyens adoptifs. Pour beaucoup de Canadiens, l'immigration est une composante vivante, essentielle et répétée de l'histoire de leur famille. Un Canadien sur cinq a même fait cette expérience de manière directe, personnelle. *Nous sommes tous des immigrants* — un refrain que l'on entend d'un océan à l'autre, dans les villes mais aussi dans les régions plus éloignées.

Le *Huitième Colloque Trudeau sur les politiques publiques* se penchera sur le consensus national en matière d'immigration. Ce sera une occasion de réfléchir sur les relations qui associent de manière fondamentale l'immigration et la citoyenneté, de s'interroger sur plusieurs hypothèses trop facilement tenues pour acquises, d'envisager des perspectives nouvelles et de mettre en question des énoncés de politique qui ne sont plus que clichés.

Le récit dominant au Canada, c'est que notre expérience nationale en matière d'immigration a été globalement positive et pareille à nulle autre. Bien qu'on ne puisse oublier tout à fait les vieux épisodes de racisme et d'exclusion, ni pardonner les manifestations actuelles d'intolérance contre des migrants vulnérables (comme les réfugiés), le pays semble effectivement capable d'intégrer année après année un nombre élevé de nouveaux arrivants. Nous sommes un des rares pays au monde n'ayant pas fait de l'assimilation des immigrants l'objectif final de ses politiques. En fait, dès lors qu'ils acceptent de participer à nos institutions civiques les plus fondamentales, notamment en payant des impôts et en votant, qu'ils obéissent aux lois et qu'ils acceptent de se conformer dans l'espace public à des principes comme ceux qui sont enchâssés dans notre Charte des droits et libertés, les « nouveaux » Canadiens sont libres d'affirmer leur identité et de mener leur vie comme bon leur semble. Ces deux aspects — l'intégration pacifique et la non assimilation — auraient pour conséquence que l'expérience canadienne se distingue nettement de celle des autres pays.

Les pays « forment », « produisent » ou « transforment » leurs citoyens en usant de l'une ou l'autre de deux méthodes fondamentales : l'éducation ou l'immigration. Ce qui donne de la vigueur à l'approche canadienne – du moins c'est ce que nous nous sommes dits – c'est la vitesse relative avec laquelle les nouveaux arrivants peuvent s'intégrer au pays, ce qui leur permet de bénéficier rapidement de tous les avantages économiques et sociaux propres à une société moderne avancée. Stimulés par un système qui les incite à acquérir la citoyenneté et à la concevoir comme quelque chose de naturel et de désirable, un peu comme les étudiants d'un système scolaire sont incités à acquérir des diplômes, la plupart des immigrants au Canada choisissent de devenir citoyens quelques années après s'y être établis.

Par rapport aux pays où la plupart des immigrants, même ceux qui comptent plusieurs années de résidence dans leur pays d'adoption, ne bénéficient pas des droits de citoyenneté, cette approche a des avantages manifestes. Après tout, deux tiers des nouveaux arrivants au Canada sont des « immigrants économiques » sélectionnés en vertu d'un système de points qui est censé tenir compte des besoins de l'économie canadienne. L'objectif avoué est d'intégrer rapidement ces immigrants à la main-d'œuvre et à la société. L'octroi par étapes de droits politiques et juridiques en est la conséquence logique. Mais cela suffit-il?

De fait, cette sorte de citoyenneté « faible » est critiquée de toutes parts. Selon certains, elle ne répond pas au désir de mobilité sociale de l'immigrant. Le système de points qui accorde ou refuse l'entrée ne tient pas nécessairement compte de la réalité des régimes fédéral et provinciaux de réglementation professionnelle. D'autres se désolent de la perte d'un projet « national » informant l'octroi de la citoyenneté. Par exemple, l'édition 2009 du guide d'étude fédéral destiné aux candidats à la citoyenneté insiste pour lier l'acquisition de la citoyenneté à l'adhésion à un ensemble de valeurs « nationales » témoignant d'une culture civique commune. D'autres trouvent regrettable que la politique accorde une attention apparemment exclusive aux immigrants bien nantis, laissant aux réfugiés ou aux travailleurs temporaires généralement plus vulnérables le soin de se débrouiller seuls devant les obstacles à l'immigration, ce qui retarde leur intégration à la société canadienne.

Les critiques les plus acerbes de la citoyenneté « faible » proviennent néanmoins de ceux qui soutiennent que, au nom du multiculturalisme, la politique actuelle a encouragé la création de ghettos ethniques et culturels. La politique qui crée des citoyens « faibles » favorise aussi les liens « forts » de l'identité communautaire homogène, dont les conséquences sont trop bien connues : ségrégation, isolement, tradition et nostalgie. Quand les valeurs de ces communautés contredisent les valeurs de tolérance et d'ouverture qui caractérisent la société canadienne, il arrive que les premières l'emportent sur les secondes, ce qui risque de compromettre les droits, les libertés ou la sécurité personnelle de quiconque ose mettre en question les éléments traditionnels à la base de ces identités culturelles.

Cela dit, la plupart des Canadiens continuent de penser que l'immigration est positive et que les rapports des immigrants avec leurs sociétés d'origine sont avantageux pour notre pays. Dans les pays d'Europe de l'Ouest et aux États-Unis, la loyauté et le comportement social de certains groupes d'immigrants sont sérieusement remis en cause, ce qui engendre beaucoup d'aigreur. De plus en plus, le monde se méfie des allégeances multiples, de la double citoyenneté et d'autres signes d'affiliation personnelle complexe. L'expérience canadienne évolue rapidement, nourrie par les débats sur les mérites qu'il y a à permettre aux citoyens d'autres traditions culturelles d'appliquer leurs propres lois plutôt que de se soumettre à la jurisprudence canadienne, ou par les politiques en matière d'industrie, de commerce, d'énergie ou d'environnement qui sont élaborées sans accorder beaucoup de place aux valeurs communes qui, il y a une génération, auraient été au cœur de nos délibérations.

On aurait tort de croire que ces questions vont se dissiper. Les démographes répètent que le Canada n'a pas d'autre possibilité que de poursuivre une politique délibérée d'augmentation de l'immigration. Les économistes veulent que le Canada continue de faire concurrence aux autres pays pour obtenir les meilleurs esprits et les meilleurs travailleurs spécialisés du monde, précisant que, s'ils ne trouvent pas ici les travailleurs spécialisés dont ils ont besoin, les employeurs transféreront leurs entreprises dans les marchés où ils pourront les trouver. Les environmentalistes prédisent une augmentation considérable du nombre de réfugiés par suite des changements climatiques. Les réalités internationales – les conflits, la peur, la faim, la mondialisation et l'ambition – ont également une incidence considérable sur les migrations. Bref, il est clair que le débat politique sur l'immigration se poursuivra avec ou sans un nouveau cadre de politique et que le consensus canadien devra s'adapter.

Le *Colloque Trudeau sur les politiques publiques* analysera toutes ces questions en tablant sur les expériences internationales et sur l'apport de spécialistes qualifiés. Les participants au colloque dissèqueront et décriront des problèmes qui sont parfois difficiles à cerner. Ils envisageront les solutions et les possibilités qui s'offrent à nous. Surtout, ils préciseront les obstacles qui s'opposent à une évolution souple, et les stratégies permettant d'aller de l'avant.

Les thèmes de la Fondation – les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde, les gens et leur environnement naturel – constitueront le fondement du colloque. Des experts, des praticiens et des universitaires canadiens et internationaux aborderont des questions particulières telles que la construction de la nation, l'intégration économique, le pluralisme ou la double citoyenneté, dans le cadre de 10 séances de dialogue qui sont la marque distinctive des colloques de la Fondation Trudeau. Comme les années précédentes, les boursiers de la Fondation Trudeau organisent un séminaire public qui se tiendra immédiatement avant la conférence et qui se penchera sur diverses perspectives complémentaires liées au thème du colloque.